



Compte rendu de la réunion du comité de l'APLAES du 20 janvier 2024 à 11h à l'ENS Ulm (salle Celan)

Présents : M. Bastin-Hammou, H. Benchikh-Lehocine, J.-E. Bernard, L. Boulègue, M. Brouillet, C. Brunet, P.-A. Caltot, L. Claire, S. Conte, C. Cusset, J. Elfassi, F. Galtier, V. Giton-Ripoll, J. Goeken, J.-P. Guez, J.-B. Guillaumin, G. Hertz, P. Paré-Rey, C. Pérez, D. Roussel, A. Sinha, J.-M. Vercruysse, A. Zucker.

Excusés : S. Aubert-Baillet, E. Bedon, N. Bertrand, V. Ciréface, C. Delattre, G. Flammerie de la Chapelle, M. Faure, J. Gallego, C. Guérin, S. Labarre, J.-F. Thomas, E. Wolff.

La réunion commence à 11h10.

MATINÉE, 11H-12H30

1. Programme 2024

a. Les Humanités dans le texte

L. Boulègue rappelle que l'APLAES est membre du comité de pilotage du Programme *Humanités dans le texte*, programme scientifique et pédagogique piloté par l'École normale supérieure-PSL (coord. M. Mauduit et A. Dan) et soutenu par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, qui vise à constituer une anthologie numérique de textes anciens, traduits et commentés, sur la plateforme *Odysseum*. Ce programme est intégré au Plan national de formation du Ministère de l'Éducation/DGESCO.

Les 6 et 7 décembre 2023 ont eu lieu les premières journées de présentation/restitution des projets. Ces Journées seront renouvelées en 2024, et probablement y aura-t-il une autre manifestation dès ce premier semestre. L. Boulègue, en représentante de l'APLAES membre du comité de pilotage, y était présente et a animé la discussion autour de l'un des dossiers, en néolatin, portant sur l'exploratrice Maria Sibylla Merian (coord. O. Puche et S. Clément-Tarentino). Ce fut une réussite et le programme est bien engagé pour se poursuivre les années à venir. Le futur Président de l'APLAES siègera à son tour dans le comité de pilotage (relecture des dossiers, conseils, participation aux journées etc.)

Les membres de l'APLAES sont encouragés à faire des propositions et à développer dans ce cadre des projets en lien avec des collègues de l'enseignement secondaire.

b. Festival des Langues classiques de Versailles

Le festival des Langues classiques de Versailles a lieu le 3 février 2024. A. Zucker, représentant de l'APLAES au sein du réseau Antiquité Avenir (AA) pour le festival, s'est chargé de faire le lien avec les organisateurs du festival. L. Boulègue se rendra également au festival. Forts de l'expérience de l'année précédente, ils souhaitent proposer un stand plus attractif de conseils de lecture en rapport avec l'Antiquité et organiser sous forme de feuille (flyer) un questionnaire avec pour prix l'un des

livres en exposition (disposer d'une vingtaine de livres serait l'idéal). Ce mini-concours sera titré APLAES/AA. Un budget de 400/500 euros est estimé, à partager entre l'APLAES et AA. Le bureau a donné son accord lors de la réunion du 11 décembre 2023. A. Zucker s'est déjà occupé de son organisation matérielle (emplacement, mobilier, urne pour le jeu concours etc., le tout obtenu gracieusement). Qu'il soit ici vivement remercié. P.-A. Caltot, en tant que secrétaire d'AA, A. Sinha, C. Brunet, L. Boulègue et A. Zucker ont établi une liste de livres pour le stand de conseil de lecture et des questions pour le petit jeu-concours. Des contacts sont pris avec Les Belles Lettres et une librairie de Versailles afin de faciliter l'acheminement des livres, prêtés ou achetés. Des membres du comité apportent leurs suggestions d'ouvrages à présenter, ainsi que des idées de questions pour le jeu-concours.

c. Prix de thèse 2024

C. Cusset annonce l'extension de l'ouverture de la plateforme pour candidater au prix à la date du 15 février. Il rappelle qu'il y a eu 15 candidatures l'année dernière. Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'association pour se présenter. Les collègues sont donc invités à relayer largement cet appel. Le bureau se réunira en avril afin de procéder à une pré-sélection des thèses qui seront ensuite confiées à un collègue étranger à qui reviendra de décerner le prix et de classer les trois ou quatre meilleures thèses.

d. Congrès de Strasbourg

L'organisation du congrès annuel de l'APLAES à Strasbourg est bien avancée par les soins de J. Goeken et Agnès Arbo. Johann Goeken est invité à en faire une présentation aux membres du comité. Le Congrès aura lieu les 13, 14 et 15 juin à Strasbourg. La journée scientifique, dont le pré-programme sera bientôt diffusé, aura pour titre *Traduire sans trahir ? La traduction des textes antiques hier, aujourd'hui et demain*. Une liste d'hôtels sera également fournie.

e. Journée des jeunes chercheurs et chercheuses

Les représentantes des jeunes chercheurs, Claire Pérez et Halima Benchikh-Lehocine, ont une proposition de journée scientifique pour l'automne 2024. Avant de leur donner la parole, L. Boulègue rappelle les actions déjà entreprises : elles ont adressé un courrier aux jeunes chercheurs dans le but de présenter l'association et d'inciter les jeunes collègues à y adhérer, elles sont désormais responsables de la Lettre de l'APLAES. Elles ont proposé que soit pérennisée la participation systématique de deux jeunes chercheurs/euses à la journée scientifique des Congrès de l'APLAES, que soit accordé un temps de parole plus long (10 mn et non plus 5 mn) aux lauréats du prix de thèse de l'APLAES pour présenter leurs travaux lors de la remise du prix. Le bureau a accepté ces propositions ainsi que l'organisation d'une journée annuelle des jeunes chercheurs de l'APLAES, qui serait financée par l'association à hauteur de 600 euros (à compléter par des demandes dans l'établissement d'accueil de l'événement et/ou les écoles doctorales).

Cette journée aura une thématique fédératrice avec un appel à communication et sera-organisée la première semaine des vacances de la Toussaint pour permettre aux collègues en poste dans le secondaire de participer. L'appartenance à l'association est une condition pour pouvoir participer, ce que l'appel doit préciser.

La parole est donnée à Claire Pérez et Halima Benchikh-Lehocine afin qu'elles présentent cette future journée. Trois propositions de thème ont été faites au bureau et celle qui a retenu l'adhésion concerne les rapports entre l'humain et l'environnement. Cette journée interrogera la manière dont les littératures grecque et latine, de l'Antiquité à la Renaissance, représentent la relation entre l'humain et son environnement, entendu au sens large : vivant (animaux, végétaux) ; matérialité en général (non-vivant, éléments naturels, objets ...) ; supra-humain (divinité). La journée aura lieu le 25 octobre à l'ENS de Lyon. Un appel à contributions sera lancé très prochainement.

f. Festival Latin Grec de Lyon

Le festival aura lieu les 22 et 23 mars 2024. C. Cusset rappelle que l'œuvre à l'honneur cette année est *l'Assemblée des femmes*. Une table ronde sera organisée avec des membres de l'APLAES et de la SOPHAU. Des membres de notre association participeront également au PNF.

g. Autres

Le colloque, soutenu par l'APLAES, en l'honneur de Marie-Rose Guelfucci, sera organisé en deux temps, à l'Université de Besançon et à l'Université de Corte en 2024-2025. D. Battesti, qui est un ancien doctorant de M.-R. Guelfucci, a présenté le projet devant le bureau lors de la réunion du 21 septembre 2023. Le comité d'organisation, constitué d'A. Gonzalez, S. Pittia, E. Caire, J.-Y. Guillaumin, a avancé sur l'argumentaire et les demandes de financement. Le colloque portera sur l'erreur, une thématique qui tenait à cœur à M.-R. Guelfucci. La participation de l'APLAES à cet événement sera de 3000 euros. La première journée devrait avoir lieu à Corte, probablement fin 2024 et la deuxième journée bisontine pourrait correspondre au prochain Congrès de l'APLAES en juin 2025.

2. **Point des adhésions**

Un point rapide des adhésions 2023 est réalisé par C. Brunet. Le nombre de sections (41) est stable. C. Brunet rappelle également les consignes pour les adhésions 2024, qui doivent lui parvenir après le début de l'année civile, et si possible au cours du premier trimestre. Les cotisations, par chèque ou par virement, doivent être accompagnées d'une liste des membres de la section.

3. **Point sur les postes :**

Sont annoncés pour l'instant :

- un poste de PR de grec (langue et littérature) à l'Université de Besançon
- un poste de MCF de grec (langue et littérature) à l'Université de Strasbourg
- un poste de MCF de grec (prose classique) à l'Université de Paris ouest -Nanterre
- Un poste de type 46-3 (réservé aux MCF HDR déjà en poste) à l'Université d'Angers

Une discussion s'engage sur les procédures de repyramidage, qui peuvent à la fois sembler dangereuses du fait de l'immense pouvoir accordé aux président.e.s d'université mais s'avèrent également dans certains cas salvatrices pour des petits départements de Lettres classiques.

**Les travaux sont interrompus pour la pause prandiale. Ils reprennent à 14h30
Les présents sont les mêmes à l'exception de G. Hertz, qui est excusée.**

APRÈS-MIDI, 14H30-16H30

4. **Présentation des projets autour du site de l'APLAES et de la revue des *Annales de l'APLAES***

Ce dossier est important et ne sera pas entièrement réglé cette année. Le bureau a réfléchi à ces questions lors des deux réunions du 21 septembre et du 11 décembre 2023. L. Boulègue fait une synthèse des échanges :

Si l'on veut donner à la revue de l'APLAES et à ses travaux davantage de visibilité, sur les conseils de D. Battesti, ingénieur d'études à l'Université de Besançon, il serait intéressant pour les *Annales de l'APLAES*, de faire appel à une pépinière de revues, qui permet de soutenir une revue jusqu'à son autonomie. Ce dispositif est gratuit, mais le dossier de candidature est assez lourd à remplir. Les tâches accomplies par la pépinière sont : la réception des textes et la préparation du dossier de travail ; l'anonymisation, l'envoi et le suivi des évaluations scientifiques et des liens entre comité de rédaction et auteurs ; la préparation des contrats de cession ; la relecture et la préparation de copie et mise aux normes ; le stylage des documents ; la production des fichiers XML et dépôt sur la plateforme de diffusion ; la gestion des épreuves et correction. Une fois la revue arrivée à maturité, sur la suggestion de P.-A. Caltot, rédacteur en chef de la revue, les dernières tâches énumérées, les plus techniques,

pourraient être déléguées à des prestataires afin de ne pas alourdir la charge de travail des membres, ce qui coûterait environ 1000 euros et a semblé aux membres du bureau une somme raisonnable et utilement employée.

Néanmoins, ce passage par une pépinière implique des changements dans le fonctionnement de la revue puisqu'il faudrait alors répondre à un cahier des charges précis et ainsi mettre en place une équipe de rédaction et un comité scientifique. Cela imposerait surtout une grande régularité de publications et une diversification du contenu avec par exemple des comptes rendus. De plus, le fait que les journées scientifiques, bien qu'elles soient exigeantes sur le plan scientifique, ne soient pas organisées comme une revue avec une sélection drastique avec double expertise à l'aveugle est aussi un obstacle. Le bureau s'est alors demandé si, pour ces raisons, les *Annales* ne trouveraient pas mieux leur place dans une collection en ligne chez un éditeur universitaire. La discussion s'engage avec des points de vue contrastés sur la possibilité de maintenir une régularité dans la publication des journées scientifiques. Se pose également la question cruciale de la visibilité, en particulier pour une publication de la première journée des doctorant.e.s. Est évoquée la possibilité de dissocier ces journées scientifiques des *Annales*. Il faudrait élargir le comité scientifique, qui pourrait comprendre tous les secrétaires de section et le comité de rédaction. Jacques Elfassi se propose pour mettre cela en place, le bureau l'en remercie.

Concernant le site, le bureau du 11 décembre 2023 a approuvé l'idée d'un carnet Hypothèses, solution souple et relativement simple à mettre en place, surtout dans la mesure où une architecture du site a déjà été préparée par A. Sinha, N. Bertrand et P.-A. Caltot. La première étape est l'actualisation du logo afin de pouvoir suivre ensuite une charte graphique modernisée pour le site. A. Sinha a demandé un devis à une graphiste de son université, qui lui a proposé d'accomplir cette tâche pour 200 euros (prix d'ami, voté par le bureau du 11 décembre 2023). Un certain nombre de suggestions sont faites sur la visibilité du lettrage, la possibilité de déclinaison en noir et blanc et le choix des couleurs. Le bureau montrera à la prochaine Assemblée générale un panel de propositions

5. Relations avec les partenaires et les associations (depuis septembre 2023)

a. AA

Le samedi 18 décembre 2023 se sont tenus l'AG puis le directoire d'AA.

Rappel des membres d'APLAES occupant des responsabilités au sein du réseau :

- P.-A. Caltot, secrétaire général avec J.-B. Guillaumin comme suppléant.
- E. Caire, avec C. Brunet comme suppléant.
- S. Kefallonitis reste responsable du compte Twitter.
- A. Zucker est responsable du Festival des Langues classiques de Versailles

Il faut penser au renouvellement des candidatures pour l'automne prochain en ayant à l'esprit que, en alternance avec la Sophau, l'APLAES a deux ou trois postes au directoire. En 2025, il y aura donc trois postes à pourvoir au directoire (avec suppléants).

b. La Société des études latines

La Société des études latines a fêté son centenaire les jeudi 30 novembre et vendredi 1^{er} décembre 2023. L'APLAES a été conviée, ainsi que toutes les sociétés amies, à assister au colloque du Centenaire de la Société dont la première session s'est tenue à la Sorbonne, la deuxième à l'ENS Ulm et la troisième à l'Académie des inscriptions et Belles Lettres. L'APLAES félicite la SEL pour sa longévité et son dévouement aux études universitaires grecques et latines.

6. Tour de table et questions diverses

La discussion s'engage sur la réforme du CAPES, pour laquelle il n'y a encore aucune annonce officielle. Il semble être question d'un concours en L3, qui aurait lieu en février, dans l'idée de payer les étudiants en parcours MEEF pour renforcer l'attractivité de la formation, ce qui est très discutable. Les collègues concernés ne sont pas du tout informés, alors même que cela implique une refonte totale des maquettes de licence.

Il est aussi question de créer des licences PPE.

S'impose un nouvel acronyme pour l'élaboration des maquettes : le COMP (Contrat Objectifs Moyens Performance) avec les effectifs et la professionnalisation pour indicateurs.

La plus grande vigilance s'impose à nouveau pour nos disciplines. Laurence Boulègue prendra contact dans les semaines qui viennent avec les sociétés savantes et professionnelles pour suivre ce dossier.

La réunion s'achève à 16h30.